

## AVIS

En exécution de l'article 24 (1) de la loi modifiée du 19 décembre 2008 relative à l'eau, il est porté à la connaissance du public que le syndicat des eaux du barrage d'Esch-sur-Sûre (SEBES) a introduit une demande d'autorisation pour la construction d'un nouveau réservoir d'eau potable et raccordement au réseau d'eau potable existant ainsi qu'aux réseaux de canalisations à Roodt-sur-Syre.

Berg, le 14 avril 2025.  
Le bourgmestre,



Le secrétaire communal,



**Administration Communale de Betzdorf**  
11, rue du Château | L-6922 Berg  
T (+352) 28 13 73 | F (+352) 28 13 73-212

secretariat@betzdorf.lu  
f GemengBetzder @ gemeng\_betzder  
betzdorf.lu